

40^{ème} 500 Nocturnes

12^{ème} EPREUVE D'AUTOMNE DE L'ANNEAU DU RHIN

25-26 SEPTEMBRE 2026

REGLEMENT PARTICULIER

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

ASA ANNEAU DU RHIN

40^{ème} 500 NOCTURNES – 12^{ème} EPREUVE D'AUTOMNE DE L'ANNEAU DU RHIN
Circuit de l'Anneau du Rhin (68)

Date de l'épreuve : **25-26 Septembre 2026**

Nombre de jours : **2**

Niveau de l'épreuve : Régional – Compétition à Participation Etrangère Autorisée

Visa Ligue N° 52 le 23/07/2026

Permis d'organisation n° XXX délivré le XX/XX/2026

Organisateur Administratif : **ASA Anneau du Rhin**

Organisateur Technique et commercial : **SARL 500 Nocturnes**

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président :

M WAMBACH Jean

Licence FFSA N°3030

Membres :

M HARTL Danielle

Licence FFSA N° 27116

M ANTOINE Marc

Licence FFSA N° 315699

Secrétaire de l'épreuve :

Mme DE BACKER Valérie

Licence RACB N° 1991

Coordinateur de l'épreuve :

M REIBEL Joshua

Licence FFSA N° 183292

Directeur de Course :

M VOOGT Laurent

Licence RACB N° 1426

Commissaire Technique :

M HAEFFELIN Daniel

Licence FFSA N° 12679

M DIPPERT Raphael (responsable de la sécurité)

Licence FFSA N° 33491

M PIAI Michael

Licence FFSA N° 50135

Safety Car:

M TOUTAIN Robert

Licence FFSA N° 170545

Médecin Chef :

M MACHER Jean-Michel

Licence FFSA N° 159627

Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents :

M TBA

Licence FFSA N°

Identification : Chasubles dédiées « CRAC »



Chronométrage : RIS TIMING

M GOBLET Michael

Licence RACB N° 2375

Ambulances :

Ambulances ANNEAU DU RHIN

Extraction :

ESC

Tous les commissaires de piste et stands sont désignés juge de Faits

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD

Horaires détaillés en annexe.

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

Vérifications administratives et techniques auront lieu ;

Vérifications administratives : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Chalet organisation.

Pour les pilotes, le passage aux vérifications sportives est obligatoire.

Attention : les pilotes étrangers doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

Vérifications techniques : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Box Pitlane et Paddock des séries.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Conditions d'engagements :

Les bulletins d'engagement seront reçus jusqu'au **Lundi 21 Septembre 2026 à minuit dernier délai**, le cachet de la poste faisant foi (sous réserve qu'il reste encore des places) à l'adresse suivante :

500 NOCTURNES - à l'attention de Ivan LOSSOUARN – 10 Grand Rue – 68280 LOGELHEIM

Autres moyens de nous contacter : e-mail : ivan@500nocturnes.com ou tél : +33 (0)7.50.31.12.60
Plus d'infos sur www.500nocturnes.com

Pour être accepté, le bulletin d'engagement devra obligatoirement être accompagné du règlement du **montant TTC de la commande (engagement, caution et options)**. Le nombre de places est limité : 1^{er} inscrits = 1^{er} servis.

Catégories :

1 course d'endurance de 180 Minutes, avec ravitaillement.

2 courses Sprint de 30 Minutes réservées aux voitures de la classe Tourisme max 1999 Cc

Licence : les concurrents pilotes doivent être détenteurs :

- Licence FFSA (d'un niveau minimum « Régionale »), ou d'une ASN, ou d'un titre de participation « régional circuit » à prendre sur place le jour même.

Dans le cas d'un titre de participation, un supplément de 100 € d'adhésion « sympathisant » sera demandé pour les frais d'adhésion à l'A.S.A. ANNEAU DU RHIN.

Passeport technique ou Fiches d'homologation : les concurrents pilotes doivent être en possession d'un passeport technique **et** d'une fiche d'homologation pour **la voiture**.

Nombre maximal de participants : le nombre maximal d'autos admises sur la grille de départ est limité à :
Endurance : 56 voitures de compétition maximum, 67 au maximum autorisé pour les essais.
Sprint : 44 voitures de compétition maximum, 54 au maximum autorisé pour les essais.

Equipages :

Endurance :

Composition des équipages : les équipages seront classés en 2 catégories :

- Les équipages « **Pro-Am** » (au moins deux conducteurs, au moins 1 pilote « Pro » et 1 pilote « Am »)
- Les équipages « **Am** » (équipage 100% amateur)

Il pourra comporter un nombre de pilotes allant : **1 à 3 conducteurs maximum, seuls les pilotes amateurs peuvent s'engager seuls** (pour les équipages souhaitant être 4, faire une demande à l'organisation).

Tous les pilotes de l'équipage régulièrement inscrits sur une voiture doivent au minimum faire un relais de 30 minutes sur la totalité du temps de course.

La pénalité en cas d'infraction à cette règle sera décidée par la direction de course.

Sprint :

Un seul pilote par voiture au maximum.

Montant des droits d'engagement : le montant des droits d'engagement varie selon la catégorie choisie : sur invitation.

- Endurance : Droits d'engagement fixés à **1 500 € HT (1 800€ TTC)** avec un box en voie des stands.
- Sprint : Droits d'engagement fixés à **1 500 € HT (1 800€ TTC)** avec un box en voie des stands.

Box :

- Pour les voitures en TOURISME : pour chaque auto 1 box (box de 7.00m X 4.00m), 1 emplacement camion (17m x 3.5m) à l'arrière du box, des places de stationnement auto non limitées dans le parking extérieur P2.
- Pour les Voitures en GT : pour chaque auto 1,5 box (de 7.00m X 4.00m), 1,5 emplacement camion (17m x 3.5m) à l'arrière du box, des places de stationnement auto non limitées dans le parking extérieur P2.

Accréditations : L'engagement comprend **1 bracelet « pilote »** par pilote et **3 bracelets « invités »** par pilote + **5 bracelets « Mécaniciens »** par voiture engagé.

Conditions d'acceptation de l'engagement :

L'épreuve des 500 NOCTURNES et Annexes est limitée à **43 participants maximum**, catégories GT et TOURISME confondues. En cas de demandes d'engagement supérieures à 30, les 33 premiers engagements reçus seront enregistrés et les candidats non retenus (car ayant envoyé leur engagement trop tard) seront par ordre d'arrivée, inscrits sur la liste des suppléants, et seront contactés en cas de forfait de l'un des 33 engagés.

Le promoteur établira les listes d'engagés sur base des critères qui lui sont propres, c'est lui qui définira la participation d'une voiture soit aux 500 Nocturnes, soit aux courses Sprint annexées aux 500 Nocturnes.

Les concurrents auront l'obligation de faire preuve de fairplay et d'esprit sportif, et de coopérer avec l'organisateur pour toutes les actions de communication qui seront demandées (par exemple séance d'autographe, visite de box ou encore présentation publique des pilotes). Toute action ou parole qui porterait atteinte à l'image de l'épreuve, des organisateurs ou des partenaires de l'épreuve verrait le concurrent responsable exclu de la compétition.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

L'Épreuve est ouvert aux catégories suivantes La course des 500 NOCTURNES est ouverte aux voitures homologuées et disposant d'un passeport technique et fiches d'homologation FFSA / ASN ou FIA.

Les voitures sont acceptées dans les catégories « GT, CUP » et « TOURISME ».

Dans chaque catégorie, les voitures seront réparties dans 5 classes, selon leur niveau de performance.

Proto : LMP3 ou assimilés suivant la réglementation de l'homologation du circuit.

GT : Voitures homologuées en GT conformes au passeport technique et les voitures admises en catégorie GT en Coupe de France des Circuits. Les BOP seront d'application.

CUP : Voitures issues des coupes de marques et conformes à leurs règlements techniques.

TOURISME : Voitures conformes à leurs règlements.

Il n'est pas autorisé de mélanger des voitures à roues découvertes avec des voitures à roues couvertes par des ailes.

Définition des classes :

Les voitures seront réparties dans les groupes de cylindrées suivants (cylindrée corrigée au coefficient FIA 1.7 pour les moteurs turbo) :

- Classe 1 : les voitures dont la cylindrée est inférieure ou égale à 1.999 cm³
- Classe 2 : les voitures dont la cylindrée est comprise entre 2.000 et 2.999 cm³
- Classe 3 : les voitures dont la cylindrée est comprise entre 3.000 et 3.999 cm³
- Classe 4 : les voitures dont la cylindrée est comprise entre 4.000 et 4.999 cm³
- Classe 5 : les voitures dont la cylindrée est supérieure ou égale à 5.000 cm³

La composition des catégories se fera dans le respect du tableau des poids figurant à l'article II-A11.1.1 des RTS Circuits Asphaltes

Les voitures découvertes devront être équipées sur le haut de l'arceau de sécurité d'une barre type « Led » de couleur Verte afin d'être visible. Le sens de pose de cette barre led « Autocollante » devra être dirigée vers l'arrière afin d'être visible pour les voitures se trouvant derrière la voiture en question.

4.2. Carburant – Pneumatiques – Equipement

Carburant : du commerce, 98 RON maximum. Pas de fourniture prévue sur place : chaque équipe gérera l'approvisionnement et le stockage de son propre carburant en respect de la réglementation F.F.S.A. Les règles de sécurité concernant les ravitaillements sont détaillées à l'article dans l'Annexe Complémentaire.

Chronométrage : Les voitures devront être équipées obligatoirement d'un transpondeur. La location de transpondeurs sur place est possible auprès de l'équipe de chronométrage. Ceux-ci devront obligatoirement être restitués durant le parc fermé final.

Echappement : conforme aux réglementations FFSA selon la réglementation d'origine de la coupe de marque dont est issue la voiture.

Eclairage : La présence d'éclairage avant et arrière est obligatoire et de bonne qualité (car c'est une épreuve avec des courses nocturnes). La qualité de leur éclairage et de leur fixation est laissée à l'appréciation du Commissaire Technique. Durant l'épreuve, en cas d'éclairage défaillant, la direction de course est autorisée à arrêter à tout moment la voiture défaillante : elle ne pourra reprendre la piste qu'une fois la réparation effectuée. Les phares additionnels sont autorisés (et même conseillés).

Huit phares max sont autorisés par voiture, à noter que 4 LEDS correspondent à un phare.

Pneumatiques : marque libre, quantité non limitée

Publicité de l'organisateur : les emplacements sur la carrosserie sont précisés à l'article 5 et à l'Annexe2.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Application des Prescriptions Générales. **Toute action commerciale ou publicitaire est interdite pendant l'épreuve sans autorisation expresse de l'organisateur.**

L'organisateur se réserve certaines surfaces de carrosserie sur les portières avant de la voiture, pour les numéros de course et la publicité des partenaires de l'épreuve. Ces espaces seront au format FFSA de 500 mm de haut et 700 mm de long. Un exemple d'implantation précis figure en Annexe 2.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

L'épreuve aura lieu sur la configuration C1 du circuit de l'ANNEAU DU RHIN, qui bénéficie d'une licence de parcours n° 19, grade 4 National, valable jusqu'au 09/10/2027. Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre suivant le tracé.

Longueur du circuit : 3621 mètres

Grille de départ : FIA (1-1 décalé) – Uniquement pour la mise en grille du Grid Walk – Départ lancé.

Pole lancée : à gauche

Nombre de voitures admis aux essais : 43 en course : 43

Panneau officiel d'affichage : Devant le bâtiment des vérifications techniques

Salle de briefing : Scène principale

Parc fermé : Grille de départ

Carburant : Pas de fourniture sur place

Pneumatiques : Pas de fourniture sur place

ARTICLE 10P. PRIX

La cérémonie de podium et de distribution des trophées se fera immédiatement à l'issue des courses. Tous les pilotes doivent se rendre au podium immédiatement après la course.

Il sera remis des trophées pour :

- Le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} équipage du classement général de l'épreuve d'Endurance (toutes catégories / groupes / classes confondues). A l'issue de la cérémonie de podium, ces 3 équipages seront obligatoirement réquisitionnés pour les interviews de la conférence de presse.
- Le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} équipage du classement Tourisme (toutes catégories / groupes / classes confondues). A l'issue de la cérémonie de podium, ces 3 équipages seront obligatoirement réquisitionnés pour les interviews de la conférence de presse.
- Le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} équipage des courses Sprint. A l'issue de la cérémonie de podium.

A l'issue de la cérémonie de podium principale, une 2^{ème} cérémonie se déroulera pour la remise des trophées suivants :

- Pour chaque groupe : un trophée pour le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} équipage du groupe.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : 15

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 3, extincteurs poudre de 6 litres kg.

Nombre de commissaires de piste*, lors de chaque manche : 30

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit est équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : 2

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation : oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges : oui

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Horaires détaillés de l'épreuve.

CF ANNEXE 1

DEROULEMENT DE L'EPREUVE DES 500 NOCTURNES

Pour l'ensemble des éléments mentionnés ci-après, les horaires précis figurent en Annexe 1

« Programme horaire provisoire » :

VENDREDI 25 SEPTEMBRE :

- L'accès au parc concurrent sera possible à partir de 9h00, pas avant. Il sera ouvert jusqu'au lundi, les concurrents devant être partis à 9h au plus tard le lundi.
- Le Welcome Center, permettant de récupérer les accréditations, sera ouvert selon les horaires indiqués dans le Programme Horaire figurant en Annexe 1.
- Vérifications Administratives et Techniques Préliminaires facultatives : elles sont organisées pour les concurrents déjà présents et souhaitant participer aux essais privés du soir.
- Essais Privés : des sessions de 55 mn d'essais privés facultatifs sont organisées en fin de journée (voir Programme Horaire figurant en Annexe 1) : des essais de jour, puis des essais de nuit.
- Vérifications Administratives et Techniques : les séances de vérifications définitives obligatoires seront organisées le vendredi (Voir horaire).

SAMEDI 26 SEPTEMBRE :

- Le Welcome Center, permettant de récupérer les accréditations, sera ouvert selon les horaires indiqués dans le Programme Horaire figurant en Annexe 1.
- Briefing obligatoire : à l'issue des vérifications administratives, le briefing obligatoire des pilotes sera effectué sur la scène principale (voir horaire exact sur le programme horaire en Annexe 1). Une feuille d'émargement sera signée par les pilotes présents : toute absence sera pénalisée de 10 places sur la grille de départ.

Essais qualificatifs : ils permettront de déterminer l'ordre de la grille de départ des 500 Nocturnes et des courses Sprint. Tous les pilotes de chaque équipage devront avoir effectué au minimum 3 tours. Pour chaque équipe, le meilleur temps du pilote le plus rapide sera retenu pour établir le classement de la grille de départ.

- **Nombre d'arrêts aux stands** : quel que soit le nombre de pilotes composant l'équipage, la voiture effectuera obligatoirement un nombre minimum d'arrêts aux stands durant la course.
2 arrêts minimum, le 2^{ème} obligatoirement avant la 165^{ème} minute de course (Impuls Pit In).
En cas d'arrêt inférieur à la durée minimale obligatoire, la pénalité sera un Stop and Go de la durée manquante. La durée minimale obligatoire sera de :
 - 3 minutes

- **Ravitaillement** : Le stockage de carburant se fera obligatoirement dans le camion du team, pas dans le box. La quantité de carburant autorisée à l'intérieur du box est limitée à la quantité nécessaire pour un seul plein d'essence, pas plus.

Pour la sécurité, les ravitaillements en carburant devront être réalisés avec les procédures conformes à l'article 7.5 de la réglementation standard des circuits FFSA. Le matériel de ravitaillement aussi sera conforme à cet article.

En résumé :

- L'équipe de ravitaillement sera composée de 2 personnes :
 - la première, équipée du matériel de ravitaillement, préposée au remplissage du carburant
 - la seconde, équipée d'un extincteur, préposée à la sécurité incendie.
 - Les membres de l'équipe de ravitaillement seront tous obligatoirement vêtus de tenue ininflammable (gants, cagoule, lunette et combinaison).
 - Le matériel de ravitaillement devra être conforme : les « biberons » de 20 litres ou les pompes rotatives manuelles sont autorisés. Les « tours » de ravitaillement FIA sont autorisées, mais tout autre système suspendu non homologué FIA est interdits.
 - Pour des raisons de sécurité, et uniquement par mesure de sécurité, il pourra être autorisé lors du briefing par la Direction de Course une à deux personnes supplémentaires pour le dégazage ou la tenue de l'extincteur.
- **En cas de panne** : Toute voiture ne pouvant revenir aux stands par ses propres moyens (à l'exception des cas de « bacs à graviers ») sera considéré comme abandon définitif pour l'équipage au complet.

CLASSEMENT

Le classement final sera effectué à l'issue de la course. Il ne deviendra définitif que par la confirmation des résultats par le Collège des Commissaires Sportifs, à l'issue de la période de parc fermé du délai de réclamation

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Parc concurrents

Tunnel : le parc concurrent est accessible en permanence aux voitures de moins de 2.2 m en passant par le petit tunnel. Mais ce petit tunnel n'est pas accessible aux camions, camionnettes et voitures avec remorque : ces voitures pourront accéder au parc concurrent uniquement en traversant la piste : soit la nuit, soit pendant les pauses « traversée de piste » indiquées dans le programme horaire en Annexe 1.

Sécurité : le parc concurrent est ouvert au public tout le week-end (y compris la nuit) : un vigile est présent mais chaque concurrent reste responsable de son matériel, l'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

Boxes : Dans le cas où les demandes seraient supérieures au nombre de boxes disponible, alors dans ce cas les boxes sont attribués en priorité aux équipes participantes aux courses avec ravitaillement en carburant. Les emplacements de box sont attribués aussi en fonction des équipes ayant pris des loges (pour que l'équipe soit dans le box en dessous de la loge). Les équipes rendront les boxes comme ils les ont trouvés, sous peine de déclassement.

Une clé sera fournie par box moyennant une caution de 200 euros.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol et/ou dégradation dans les boxes.

Transpondeurs : Des transpondeurs seront proposés moyennant une location de 50 euros. Ceux-ci devront obligatoirement être restitués durant le parc fermé final. En cas de non-retour de celui-ci, le team devra payer la somme de 350€ (prix du Transpondeur)

Toutes les voitures devront être équipées du système My Laps X2 Race Link, le prix de location du système est de 50€ par voiture. Les voitures devront être équipées dès les essais privés du vendredi soir.

Les Teams Manager devront venir prendre possession du Race Link à la direction de course au maximum deux heures avant le début des essais privés.

Les pilotes devront être équipés une puce d'identification « Drivers ID » en liaison avec le chronométrage. Ce Drivers ID sera disponible au Chronométrage au prix de location de 30€ par pilote.

Un plan d'implantation précis des camions (et des auvents) des concurrents sera organisé : les concurrents auront l'obligation de s'y soumettre. Si les emplacements compris dans l'engagement ne suffisent pas pour accueillir toutes les infrastructures du team, les concurrents pourront, si nécessaire, louer des emplacements « camion » supplémentaires (voir tarif sur le bulletin d'engagement).

Stationnements des voitures particulières : en dehors des emplacements compris dans l'engagement, le stationnement des voitures particulières dans le paddock intérieur P1 est payant (voir tarif sur le bulletin d'engagement). Ces places payantes sont limitées : 1er inscrits = 1er servis. Pour les autres voitures particulières, camionnettes ou camping-cars, le parking extérieur P2 sera gratuit leur sera réservé à l'extérieur de l'enceinte, juste à côté de l'entrée.

Réceptif : Les concurrents auront la possibilité de faire eux-mêmes la cuisine pour leur équipe, mais par contre aucun traiteur ne sera autorisé en dehors des fournisseurs officiels de la manifestation. Les commandes de prestations traiteur devront impérativement être effectuées au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve. De plus, des stands alimentaires seront aussi disponibles sur place, sans nécessité de réservation. Par mesure de sécurité évidente, il est formellement interdit de faire un feu sur la zone de paddocks d'aucune manière que ce soit (Four à tartes flambées, ...).

SITE ET INFRASTRUCTURES

Route de course : elle est matérialisée par l'espace entre les 2 bandes de peinture. À tout moment les voitures doivent conserver au moins 2 roues entièrement sur la route de course. **Chicane Muller :** en cas de chicane court-circuitée durant les essais qualificatifs, le temps du tour en question sera systématiquement annulé. En cas de chicane court-circuitée durant la course, le pilote pourra être pénalisé par un Stop & Go. **Ligne de drapeau rouge :** en cas de drapeau rouge, les voitures s'arrêteront devant la ligne rouge d'arrêt de course, située sur la piste, au niveau de la voie d'entrée de stands.

Zone des stands : la vitesse dans la voie des stands est limitée à 60 km/h. Les ravitaillements et autres interventions mécaniques auront obligatoirement lieu sur la zone de stand attribuée au concurrent, devant son box, sans dépassement de celle-ci. La zone d'arrêt pour les pénalités de Stop & Go sera positionnée devant le box n°1.

Pendant le départ d'une course, nul ne doit se trouver sur le muret des stands à l'exception des officiels et des commissaires préposés aux incendies dûment autorisés, lesquels auront tous reçu un laissez-passer approprié qu'ils devront porter.

Aire de signalisation : l'accès au mur de signalisation est limité à 2 personnes maximum par équipe, équipées obligatoirement du bracelet adéquat et d'un gilet de signalisation jaune fluo (non fourni).

DIVERSES INFORMATIONS

- **Organisation des courses :**

1 seule course d'endurance, d'une durée de 3h00 ou 500 km, première limite atteinte.

2 Courses Sprint de 30 minutes réservées aux voitures de Tourisme de moins de 2000cc

- **Procédures de départ et arrivée :**

- **Départ Course d'Endurance :**

- **Mise en grille :** elle sera réalisée en utilisant la piste pour 1 tour. Les voitures prendront leur place avec le plein de carburant sur la grille FIA 1-1 décalée. Aucun ravitaillement en carburant ne sera autorisé sur la grille. Si une voiture ne peut pas prendre part à cette mise en grille, elle prendra alors le départ depuis la voie des stands.
 - **Grid Walk :** Les voitures resteront exposées à leur place sur la grille de départ pendant toute la durée du grid walk. Aucun ravitaillement en carburant ne sera autorisé. Les portes des boxes seront obligatoirement fermées durant l'évacuation de la voie des stands.
 - **Procédure de départ :** à l'issue de l'évacuation du grid walk, la procédure finale du départ commencera :
 - Panneau "5 minutes" : début du compte à rebours : pilotes à bord, aucune intervention n'est plus autorisée sur les voitures. Un seul membre de l'équipe pourra demeurer sur place, sans outillage et sans batterie extérieure.
 - Panneau "3 minutes" : évacuation de la grille à l'exception des pilotes, et d'un membre de l'équipes.
 - Panneau "1 minute" : fermeture des portes, évacuation des personnels d'équipe, mise en marche des moteurs.
 - Les voitures prendront le départ pour 1 tour de reconnaissance. A la fin de ce tour de reconnaissance, le départ lancé de l'épreuve sera donné à 20h15.

- **Arrivée :** le drapeau à damier sera abaissé sur la tête de course, lorsqu'elle passe sur la ligne de chronométrage. Après 1 tour de refroidissement, les voitures viendront stationner sur la grille de départ pour une mise en parc fermé sur la piste (toute intervention interdite durant le délai de réclamation).

- **Arrêts aux stands :**

Pour éviter les précipitations, et donc favoriser la sécurité, chaque arrêt au stand, pour quelque raison que ce soit, aura une durée minimale obligatoire (mesurées de boucle à boucle) pour toute intervention, quelle qu'elle soit (changement de pilote, ravitaillement, changement de pneumatiques, intervention mécanique, etc ...). L'équipe d'intervention sera limitée à 2 personnes maximum uniquement, équipée de la tenue réglementaire de ravitaillement (voir ci-dessous) et du bracelet adéquat. Aucun autre membre de l'équipe n'aura le droit de se tenir dans la voie des stands sous peine de pénalité (stop & go), hormis le 2^{ème} pilote en cas de changement de pilote (aucune intervention mécanique ne lui sera permise).

- **Safety Car :** en cas d'intervention, étant donné qu'il s'agit d'une course nocturne, la procédure Safety Car sera systématiquement mise en œuvre pour assurer la sécurité des commissaires de piste. Le déroulement de la procédure Safety Car se fera en respect du règlement standard des circuits "asphalte".
- **A la fin de la course,** les pilotes rejoindront immédiatement, sans attendre, l'emplacement de la cérémonie de podium.

- **Communication DC / Teams sur Discord.** La direction de course invite les teams Manager à rejoindre la Room 500 Nocturnes 2025 de l'application Discord. Les teams qui ne sont pas déjà sur l'application doivent demander un lien via l'adresse mail : laurent.voogt@gmail.com
- **Caméra In Board,** Elle est obligatoire pour tous les participants avec un axe et angle de vue donnant vers l'avant dans le sens de la course. La Direction de Course se réserve le droit d'utilisation des images à des fins d'investigations pour tout incident.

TABLEAU DES PENALITES

Infractions	Aux essais	En course
Excès de vitesse dans la voie des stands (plus de 63km/h)	15 places sur la grille de départ	Stop & Go 1min + 1sec/ km/h sup.
Court-circuiter la piste avec avantage et track limits	Annulation du Chrono	Stop & Go
Dépassement sous drapeau jaune	Drive Through en course	1 tour de pénalité
Dépassement sous régime Voiture de Sécurité		1 tour de pénalité
Départ anticipé		Drive Through
Poussée d'une autre voiture	Convocation Direction de Course	Stop & Go X secondes
Mise en cause dans un contact ou collision	Convocation Direction de Course	Stop & Go X secondes
Non-respect de la procédure de départ pendant le tour de formation		Drive Through
Marche arrière sous force propre dans la voie des stands	150 €	Drive Through
Sens inverse dans la voie des stands	150 €	150 € + Drive Through
Poursuite après le drapeau à damier ou rouge	Drive Through en course	1 tour de pénalité
Pilotage anti-sportif ou agressif	Stop & Go X secondes en course	Stop & Go X secondes
Plus de trois tours sous drapeau noir ou sous drapeau noir à disque orange sans arrêt au stand **	Convocation Direction de Course	3 tours de pénalité + Convocation Direction course
Plus de quatre mécaniciens intervenant ensemble sur la voiture.	Convocation Direction de Course	Drive Through
Non-respect nombre d'arrêts		5 tours de pénalité
Non-respect du temps imposé par arrêt		Stop & Go "X Secondes"
Intervention sur la voiture après le signal "5 minutes"		1 tour de pénalité
Travaux interdits lors d'un ravitaillement		Stop & Go "X secondes"
Lors d'une neutralisation et/ou une procédure de Voiture de Sécurité, dépassement avant d'être passé sous drapeau vert ou feu vert	Convocation Direction de Course	Drive Through
Feux AV et/ou AR ne fonctionnant pas	Drapeau noir à disque orange	Drapeau noir à disque orange
Comportement anti-sportif du pilote en dehors des essais et des courses lors de l'épreuve		Exclusion du pilote
Non-conformité technique après l'arrivée de la course		Décision Collège des Commissaires Sportifs
Transpondeur non rentré dans la ½ heure après l'arrivée		Prix du transpondeur
Conduite en état d'ivresse et/ou sous l'effet de drogue interdite par le code civil.	Disqualification du pilote	Disqualification de la voiture
Pilote: Equipement non-conforme en cours d'épreuve	De minimum 100€ à la disqualification du pilote au volant	De minimum 100€ à la disqualification du pilote au volant
Absence des mécaniciens lors d'un démontage	Départ fond de grille	3 tours de pénalité
Ravitaillement en essence dans une zone interdite	Drapeau noir	Drapeau noir

- A partir du moment où la décision est affichée sur les moniteurs de chronométrage ou annoncée via tout autre moyen de communication, le pilote concerné ne peut franchir la ligne sur la piste plus de trois fois avant d'entrer dans la voie des stands. Les pénalités Drive Through ne sont pas susceptibles d'appel.
- Si l'infraction est commise à trois tours ou moins de l'arrivée, pour que ce point puisse être respecté, la pénalité en temps sera laissée à la discrétion du Collège des Commissaires Sportifs.
- A partir du moment où la décision est affichée sur les moniteurs de chronométrage ou annoncée via tout autre moyen de communication, la décision sera effective.

		
	40^{ème} édition : 25-26 Septembre 2026	

ANNEXE 1 : PROGRAMME HORAIRE DU MEETING

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

09h00 : Ouverture du paddock
 09h00 – 18h00 : Ouverture du Welcome Center
 10h00 – 21h00 : Heure d'ouverture du secrétariat d'épreuve
 14h00 – 16h00 : Pré-Vérifications techniques
 14h00 – 16h00 : Pré-Vérifications administratives
18h00 – 18h55 : Essais libre 1 Catégorie Tourisme
19h00 – 19h55 : Essais libre 1 Catégorie GT
20h00 – 20h55 : Essais libre 2 Catégorie Tourisme
21h00 – 21h55 : Essais libre 2 Catégorie GT

22h00 Silence moteur

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026

08h00 – 09h30 : Vérifications techniques et administratives Courses Sprint.
 08h30 – 10h30 : Vérifications techniques et administratives 500 Nocturnes

09h15 : Briefing pilotes obligatoire courses Sprint sur la scène principale
 09h45 : Briefing pilotes obligatoire 500 Nocturnes sur la scène principale

10h30 – 11h00 : Essais qualificatifs – Catégorie Tourisme
11h05 – 12h05 : Essais qualificatifs – Catégorie GT

13h30 – 14h00 : Course 1 – Catégorie Sprint Tourisme
15h00 – 15h30 : Course 2 – Catégorie Sprint Tourisme

16h00 – 18h00 : Tour Vip 500 Nocturnes

18h05 – 18h15 : Mise en grille – Pitlane Open
18h20 – 19h00 : Grid walk
19h55 Panneau 15 Minutes – 5 minutes avant fin du Grid Walk
19h00 – 19h05 : Fin du grid walk
19h00 Panneau 10 Minutes – 5 minutes avant évacuation de la grille de départ
19h05 Panneau 5 Minutes – Evacuation de la grille de départ
Fin des travaux autorisés sur la grille de départ
19h07 Panneau 3 Minutes – Grille de départ en place
19h09 Panneau 1 Minutes - Moteur
19h10 : Drapeau vert - lancement du tour de formation
19h15 – 22h15 : Course - 500 NOCTURNES (180 min maximum)